

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le seize mai, à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Christian DAIRE, Maire.

Présents : DAIRE Christian, BOUCAU Marie Claude, CASTAINGT Betty, CATTANEO Jacques, POUPOT Christian, RATEAU Christian, BALADE Jean François, BELLENGE Luigi, BOUCAU Jean René, CAUBIT Jacqueline, DOUMERC Marjorie, FAVIER Jacques, JANUARD Jérémie, LABADIE Mireille, LAMARQUE Bernard, LEFRERE Alice, LEVEQUE Claire, NERIS Nathalie, NORGUET Nadine, SOUPERBAT Danièle, SOUSA Jaime

Excusé : Mme SESE-DUVILLE Dominique a donné procuration à Marie Claude BOUCAU
M. EL GORTE Aziz,

Secrétaire : Mme NORGUET Nadine

Ordre du jour :

I : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 25 AVRIL 2014

II : DECISIONS A PRENDRE :

- Espace Culturel : Date Inauguration et réflexion sur le nom de la salle
- Grande Guerre : choix de la date de l'exposition
- DIA (Déclarations d'intention d'aliéner)

III : INFORMATIONS :

- ECOLE : Présentation du projet d'aménagement et le point sur les travaux en cours
- Bilan des élections aux syndicats et Communauté de Communes

IV : QUESTIONS DIVERSES :

- Etc... .

Avant la séance, le maire demande l'autorisation d'ajouter quelques points à l'ordre du jour :

- RESTAURATION SCOLAIRE : Modification des tarifs de la restauration scolaire pour les hors commune (à compter de la rentrée de septembre)
- SDEEG : Demande de Subvention pour travaux Eclairage public
- Commission communale des impôts directs : proposition de liste des membres
- CCAS - nombre d'administrateurs
- Budget : Admission en non valeur
- Personnel : Embauche de personnel pour septembre et octobre 2014-
- Date visite de la commune par les élus (14 juin 9H)
- Commission Agenda 21 (jeudi 5 juin 20h30)

Le conseil municipal donne son accord

I : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 25 AVRIL 2014 :

Après lecture, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents lors de la séance.

II : DECISIONS A PRENDRE :

➤ **Espace Culturel : Date Inauguration et réflexion sur le nom de la salle** : Le maire rappelle les travaux de réhabilitation de l'Espace Culturel. Maintenant que les élections sont terminées, il y a lieu de prévoir le baptême de cette salle, ainsi que son inauguration.

Après avoir évoqué la date du 4 juillet, trop proche et veille des scènes d'été du 5 juillet avec la SMART Compagnie, ce qui ferait double manifestation, le maire propose la date du 3 octobre 2014. Ainsi, la préparation pourra être affinée.

Pour le nom de la salle, s'il est besoin d'un nom, les élus sont invités à y réfléchir et une décision devra être prise lors du conseil municipal de juin ou juillet, afin de faire préparer les panneaux ou bandeau électrique, suivant le choix des élus.

M. BOUCAU propose d'associer les administrés à ce choix et de les inviter à faire des propositions. Un article sera inséré dans le bulletin à cet effet.

➤ **Grande Guerre : choix de la date de l'exposition** : M. POUPOT indique qu'aujourd'hui, le but est de constituer un groupe pour l'organisation de ces manifestations. Il convient également d'ouvrir ce

groupe à la population ce qui permettra aussi, d'étoffer le comité du souvenir en y intégrant des personnes intéressées, qui ne relèvent pas forcément de l'armée ou qui n'ont pas été confrontés à la guerre.

Un article sera mis dans le bulletin pour proposer aux administrés de se joindre à ce groupe, ou de prêter des documents ou objets qui serviront à une exposition lors des manifestations.

La date des manifestations sera décidée plus tard mais se situera certainement vers le mois de novembre.

Le groupe composé dans un premier temps de : MM POUPOT, LAMARQUE, BOUCAU Jean René, SOUSA et Mmes BOUCAU Marie Claude, CASTAINGT, LABADIE, CAUBIT, LEVEQUE, se réunira le 11 juin prochain à 20h30. D'ici là le bulletin sera publié et d'autres personnes pourront y participer.

➤ **RESTAURATION SCOLAIRE : Modification des tarifs de la restauration scolaire pour les hors commune (à compter de la rentrée de septembre) :**

Le maire fait part à ses collègues que le conseil municipal a décidé en 2012, de modifier le tarif des repas pris au restaurant scolaire par les enfants domiciliés hors commune. En effet, le coût des fluides, du personnel a été intégré au coût des denrées, pour les familles hors commune.

Suite à la demande d'une famille, rappelant qu'elle paie la taxe d'habitation sur la commune, même si elle déménage dans l'année, le maire propose de compléter la règle de fonctionnement et de maintenir le prix « Toulennaise » jusqu'aux vacances d'été, pour les enfants qui déménagent en cours d'année.

M. FAVIER rappelle que le coût d'un repas pour un enfant de Toulennaise est de 2.25 €, et pour un hors commune de 5.05 €.

M. FAVIER précise que les prix seront révisés en juin, lors de l'assemblée générale du comité de gestion du restaurant d'enfants.

Le conseil municipal donne son accord pour cette mesure et la délibération suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents :

2014-05-1 : RESTAURANT SCOLAIRE- Maintien du prix du repas pour les hors commune

Le maire rappelle à ses collègues que les familles dont les enfants fréquentent l'école de Toulennaise et qui déménagent en cours d'année paient un prix de repas de 5.05 € au restaurant scolaire, et ce à compter du déménagement.

Considérant que les familles qui déménagent après le 01 janvier, paient des impôts sur la commune l'année de leur déménagement, le maire propose de maintenir le prix « Toulennaise » soit 2.25 € en 2014 jusqu'à la fin de l'année scolaire soit juillet, pour les familles qui déménagent après le 01 janvier de l'année scolaire en cours.

Le Maire entendu, le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE de maintenir le prix « Toulennaise » soit 2.25 € en 2014 jusqu'à la fin de l'année scolaire soit juillet, aux familles qui déménagent à compter du 01 janvier de l'année scolaire en cours.

Cette mesure sera mise en place à compter de la rentrée 2014/2015.

➤ **SDEEG : Demande de Subvention pour travaux Eclairage public :** Le maire rappelle l'inscription au budget des travaux d'éclairage public et propose d'adopter la délibération suivante pour demander la prise en charge d'une subvention à hauteur de 20% par le SDEEG. Le conseil donne son accord et la délibération suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents :

2014-05-2 : SDEEG Demande Subvention pour Eclairage public

Le maire rappelle à ses collègues l'inscription, au budget 2014, de différents travaux d'Eclairage public.

Il propose le devis du SDEEG pour les travaux de changement des tubes fluo, d'un montant de 13 932.93 € HT plus 975.31 € de frais de maîtrise d'œuvre soit TTC 17 694.83 € et de solliciter le SDEEG pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 20%

Le maire entendu, Le conseil municipal, après avoir délibéré,
DECIDE de

- réaliser les travaux d'éclairage public : changement des tubes fluo pour un montant de 13 932.93 € HT plus 975.31 € de frais de maîtrise d'œuvre soit TTC 17 694.83 €

- de solliciter le SDEEG pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 20% dans le cadre de ces travaux
CHARGE le maire de signer le dossier à intervenir

➤ **Commission Communale des Impôts directs : proposition de 32 noms pour la composition de la commission :** Le maire indique à ses collègues qu'il y a lieu de proposer 32 noms à la Direction régionale des finances publiques d'Aquitaine qui procèdera au choix des 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants. La délibération suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents :

2014-05- 3 : Commission Communale des Impôts directs

Le maire rappelle à ses collègues que suite aux élections municipales, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission composée de 16 membres dont 8 titulaires et 8 suppléants. A cet effet, il y a lieu de proposer 32 noms.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, propose la liste suivante qui est adoptée à l'unanimité des membres présents :

TITULAIRES			
NOMS, PRENOMS date de naissance	ADRESSES	NOMS, PRENOMS date de naissance	ADRESSES
1 - M CATTANEO Jacques - 29/04/1944	20 Rue de Millassot 33210 TOULENNE	9 - M FERRIER Jean Jacques 09/04/1943	1 Route de Bordeaux 33210 TOULENNE
2 - M FAVIER Jacques 19/04/1949	11 Rue des pins Francs 33210 TOULENNE	10 - M. DUVILLE Christian 18/12/1947	8 Chemin des Menjots 33210 TOULENNE
3 - M me LEFRERE Alice 20/06/1974	24 Rue des Erables 33210 TOULENNE	11 - Mme TAUZIN Nadine 20/11/1951	9 Allée du Peuplier 33210 TOULENNE
4 - Mme CAUBIT Jacqueline - 24/03/1952	24 Rue de Vincennes 33210 TOULENNE	12 - M. SANDERS Philippe 30/07/1951	2 Route de Bordeaux 33210 TOULENNE
5 - M. LAMARQUE Bernard - 15/01/1950	12 Allée des Genêts 33210 TOULENNE	13 - Mme MICHALON Nicole 17/06/1942	19 Avenue du 8 mai 1945 33210 TOULENNE
6 - M. BONPAN Alain 12/07/1942	10 Rue du Château d'Eau 33210 TOULENNE	14 - M. BAILLET Fabrice 22/04/1962	42 Av du 8 mai 1945 33210 TOULENNE
7 - M RATEAU Christian -17/10/1943	14 Chemin des Menjots 33210 TOULENNE	15 - M me CIGANA Sylvie 21/09/1960	15 Allée de la Chêneraie 33210 TOULENNE
8 - M, COULEAUD Christian 04/01/1950 <i>(hors commune)</i>	17 Chemin de Jeanton 33210 PREIGNAC	16 - M. DUGOUA Dominique - 01/11/1950 <i>(hors commune)</i>	12 Brouquet Ouest 33720 ILLATS

SUPPLEANTS			
NOMS, PRENOMS date de naissance	ADRESSES	NOMS, PRENOMS date de naissance	ADRESSES
1 - Mme ROUET Jeanne marie 13/11/1953	89 Avenue du 8 mai 1945 33210 TOULENNE	9 - Mme DELMAS Lydie 24/02/1961	11 Allée des Aubiers 33210 TOULENNE
2 - M. AUTRET Jean Claude 19/11/1950	31 B Rue Jean Cabos 33210 TOULENNE	10 – M. BALADE Jean François 06/04/1956	2 Rue du Château d'Eau 33210 TOULENNE
3 - Mme BOUCAU Marie Claude 05/12/1945	43 Route de Landiras 33210 TOULENNE	11 - M. BIRAC Nicolas 08/03/1977	5 Route de Villandraut 33210 TOULENNE
4 - Mme MASSIOT Marcelle 29/03/1960	8 impasse du Château d'Eau 33210 TOULENNE	12 - M. TURTAUT Dominique 16/10/1957	10 Route de Bordeaux 33210 TOULENNE

5 - M. PETIT Michel 01/07/1948	09/ Av St Julien 33210 TOULENNE	13 - Mme PETIT Renée 23/11/1955	9 Av St Julien 33210 TOULENNE
6 - Mme GALY Annie 09/02/1944	13 Allée du Tertre 33210 TOULENNE	14 - M. CASTAING Jean Claude 05/08/1938	7 Route de la Garonne 33210 TOULENNE
7 - Mme LABADIE Mireille 27/11/1948	45 bis Rte de Landiras 33210 TOULENNE	15 - M. CHANSARD Claude 19/07/1938	15 Allée des Genêts 33210 TOULENNE
8 - M. BARBE Jean Christophe 28/12/1972 <i>(hors commune)</i>	15 Rue du 8 mai 1945 33640 PORTETS	16 - M. CHASSAIGNE Serge 30/09/1932 <i>(hors commune)</i>	44 Cours du Maréchal Foch 33720 PODENSAC

➤ **CCAS - nombre d'administrateurs** : Le maire indique qu'il y a lieu de déterminer le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS. Il propose de porter à 10, le nombre des administrateurs, plus le président. La délibération suivante est adoptée à l'unanimité des membres présents :

2014-05-4 : CCAS Nombre d'administrateurs :

Le maire rappelle la délibération du conseil municipal du 10 avril dernier désignant les cinq représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-8, il convient de décider du nombre de membres de ce conseil d'administration.

Le maire propose qu'il y ait 10 membres en plus du Président

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE

➤ De porter à 10 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS dont 5 membres du conseil municipal

➤ Charge le maire de prendre un arrêté pour nommer les personnes représentant les différentes associations

Mme BOUCAU propose de réunir le nouveau conseil d'administration du CCAS le 27 mai à 20h30.
Une convocation sera envoyée à chaque membre

➤ **Budget : Admission en non valeur** : le maire indique qu'il y a lieu d'admettre en non valeur des sommes qui n'ont pu être encaissées par le trésorier. Il propose la délibération suivante qui est adoptée à l'unanimité des membres présents :

2014-05-5 : Admission en non valeur

Le maire expose à ses collègues que certaines créances n'ont pu être recouvrées par le trésorier pour les années 2011 et 2012, d'un montant de 58.16 €

Le maire propose de les admettre en non valeur.

Le Maire entendu, le Conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE d'admettre en non valeur les créances non recouvrées par le trésorier pour un montant de 58.16 €

CHARGE le maire d'émettre les mandats nécessaires

➤ **DIA (Déclarations d'intention d'aliéner)** : Le maire informe ses collègues sur les affaires en cours :

N° 2014-14 - Mr et Mme DELOUBES Fabien vendent une propriété (maison et terrain), Sise n° 38 avenue Saint Julien, Cadastrée section B n° 3657-3659-3660 d'une superficie de 726 m², au prix de 180 000 €

N° 2014-15 - Mr et Mme VONTOBEL Robert vendent une propriété (maison et terrain), Sise n° 41 B rue de Jean Cabos, Cadastrée section B n° 2124-2126-2129 d'une superficie de 957 m², au prix de 185 000 €

N° 2014-16 - Les Consorts BORTOLUSSI vendent une propriété, Sise n° 3 route du Château de Malle, Cadastrée section B n° 3756-3752 d'une superficie de 422 m², au prix de 43 000 €
Le conseil municipal abandonne son droit de préemption pour toutes ces affaires.

III : INFORMATIONS :

➤ **ECOLE : Présentation du projet d'aménagement et le point sur les travaux en cours :** Le maire présente aux nouveaux élus le projet d'extension de l'école G. Brassens. Il explique que cette année, seront exécutés les travaux d'une création de classe, de l'agrandissement du dortoir et de l'aménagement d'une salle de rangement.

Ces travaux font partie d'un plan d'ensemble comprenant la réalisation de 3 classes, d'un préau et des entrées. La commune est candidate à un CAE « contrat d'aménagement d'école » auprès du Conseil Général, qui permettra, s'il est signé, d'obtenir des subventions pour la réalisation des travaux. Actuellement, le Conseil Général ne signe plus de CAE, mais la commune se porte toujours candidate.

M. BALADE souligne que l'on agrandit toujours les bâtiments au détriment des cours de récréation. Le maire précise que malgré les extensions réalisées, la superficie des cours est toujours très supérieure aux préconisations de l'éducation nationale.

➤ **Bilan des élections aux syndicats et Communauté de Communes :** Le maire communique le résultat des élections des bureaux des différents syndicats :

Syndicat	Président	Vice-présidents
Communauté de Communes 31 membres au bureau	Philippe PLAGNOL	HARRIBEY Laurence DUPIOL Guy DEXPERT Isabelle ARMAND Michel TAUZIN Jean François LABAYLE Patrick DAIRE Christian
SISS	Christophe FUMEY (Langon)	Martine DELONG (St André du Bois)
		Bernard MUGICA (Mazères)
		Philippe DELIGNE (St Pierre d'Aurillac)
		Jacques FAVIER (Toulence)
SIAEP BPT (Eau)	Xavier MUSSOTTE (Barsac)	Bernard LAMARQUE (Toulence)
		Robert CORSELIS (Preignac)
SIA FLT (Assainissement)	Laurent DUTHIL (Langon)	Pierre AUGÉY (Fargues)
		Bernard LAMARQUE (Toulence)
SICTOM	Jérôme GUILLEM (Langon)	Francis ZAGHET (Pondaurat)
		Bernard MUJICA (Mazères)
		Jean François BALADE (Toulence)
		Stéphanie ROUSSILLON
USSGETOM	pas voté	
SDEEG	PINTAT	
SCOT	04-juin	
SYNDICAT DES GENS DU VOYAGE	LABAYLE Patrick (St Pierre de Mons)	ARMAND Michel (Mazères)
		BALLAN Christian (Saint Maixant)
		BOUCAU Jean René (Toulence)

➤ **Personnel : Embauche de personnel pour septembre et octobre 2014** : Le maire fait le point sur les projets d'embauche de personne :

↳ Pour les ateliers municipaux, il convient de remplacer M. VIEILLEFOND Stéphane qui a fait une mutation à BARSAC. Le bureau proposera la candidature de M. M'BODG Djibril, en « CUI-CAE » Contrat Unique d'Insertion, à compté du mois de septembre ou octobre. Il fait actuellement une formation AFPA et réalise ses stages pratiques à la commune. Il donne entière satisfaction.

↳ Pour l'école : dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, un « CUI-CAE » Contrat Unique d'Insertion sera signé pour Mme DESCLAUX Nadège, pour des travaux de ménage et quelques heures en animation d'ateliers.

Mme LEFRERE demande comment cette personne a été recrutée. Le maire indique qu'elle a déposé un CV et qu'elle s'est présentée pour un entretien avec le maire. Vu ses diplômes et ses compétences, sa candidature a été retenue.

Le maire précise que nous recevons de nombreuses candidatures, que nous gardons en réserve pour les plus intéressantes. Lorsque cela concerne la petite enfance, nous envoyons systématiquement les demandes à la communauté de communes, pour les services d'ALSH ou autres.

IV : QUESTIONS DIVERSES :

➤ **Date visite de la commune par les élus** : le maire propose la date du 14 juin 9H pour faire le tour des bâtiments et propriétés communales. Les élus termineront par un repas convivial à l'espace rencontre du complexe sportif.

➤ **Commission Agenda 21** : M. BOUCAU propose la date du jeudi 5 juin 20h30 pour cette commission. Il souhaite la présence des responsables de toutes les commissions qui devront préparer un compte rendu des actions agenda 21 réalisées dans leur commission et de faire une prospective pour l'année 2014.

➤ **Culture** : M. POUPOT rappelle que la fête de la musique approche, les fiches techniques de demande de matériel ont été données. La programmation n'est pas encore terminée.

Langon ne peut pas nous prêter le matériel (scène), il conviendra d'envisager une solution ou un achat pour ne pas être dépendants des autres communes.

Pour les Scènes d'été du 5 Juillet, la demande de matériel a été faite à l'Iddac. Il conviendra de contacter l'assurance pour couvrir tout ce matériel.

➤ **Distribution sacs poubelle** : M. BALADE informe que la distribution aura lieu le Jeudi 5 juin de 7H30 à 12h30 et de 13H30 à 19H00 aux ateliers municipaux.

Un planning sera réalisé pour inscription des élus pouvant participer à la distribution.

➤ **Arrêté règlementant la circulation des chiens** : le maire rappelle que cet arrêté a été communiqué à tous les élus pour avis. M. RATEAU indique que certains articles pourront être « mixés » car il y a redondance.

M. RATEAU est chargé de prospecter afin de trouver des panneaux de signalisation à poser dans le bois et sur les places.

➤ **ERDF** : Suite aux problèmes de facturation des extensions de réseau électrique lors de la construction d'habitations, M. CATTANEO informe qu'un responsable du SDEEG est d'accord pour venir informer et expliquer ces participations au conseil municipal. Rendez-vous sera pris pour une prochaine séance.

➤ **SICTOM** : M. BALADE indique que suite aux élections municipales, le bureau a été renouvelé. Ont été élus :

Président : GUILLEM Jérôme - Vice Présidents : M. ZAGHET Francis (Cdc Réolais) - M. MUJICA Bernard (Cdc Langon) - M. BALADE Jean François (Cdc Langon) - Mme ROUSSILLON Stéphanie (Cdc Côteaux Macariens)

Le bureau se compose du Président, des 4 vices présidents et de M. CHEMINADE Patrick - SOURGET Jean - DESCHAMPS Jérôme - LE BARO Serge et SANCHEZ Alejandro. Ces 10 personnes seront les délégués à l'USSGETOM.

M. BALADE précise que le budget de fonctionnement s'élève à 4 066 809.55 € et la section d'investissement s'élève à 342 271.87 €.

➤ **USSGETOM** : M. BALADE précise qu'en tant que Vice Président du SICTOM, il est nommé délégué du SICTOM à l'USSGETOM.

M. POUPOT signale qu'une réunion relative au compostage a eu lieu à l'école avec l'USSGETOM. Il pensait pouvoir utiliser la dalle des anciens containers, mais cette dernière n'étant pas poreuse, soit il convient de l'aménager, soit il faut changer de lieu.

Cet équipement étant déjà installé à Saint Pierre d'Aurillac, une visite sur les lieux sera organisée afin de voir son fonctionnement.

➤ **Associations** : M. RATEAU indique qu'une réunion de toutes les associations aura lieu le 26 mai à 20H30.

Il indique qu'à l'Espace Culturel, la rampe des projecteurs appartient à l'association THALIE qui la met à disposition de la commune. A cet effet, une convention devra être signée avec cette association et ce matériel devra être rajouté à notre assurance.

➤ **Maïade** : Mme CASTAINGT félicite tous les élus pour la fête de la maïade du 3 mai dernier qui a été un franc succès. Les échos de la population sont positifs et tout le monde a été satisfait de cette journée.

➤ **Restaurant scolaire** : M. FAVIER propose deux dates pour l'Assemblée générale du Comité de gestion du restaurant d'enfants : le 19 ou le 26 juin. Après avoir contacté plusieurs services, il confirmera la date retenue.

➤ **Extension ERDF** : M. FAVIER signale qu'il convient de régler la facture de 3 250.00 € environ pour l'extension du réseau ERDF Rue Tustoc. M. CATTANEO prendra rendez-vous avec ERDF afin d'examiner le devis.

➤ **Syndicat des Gens du Voyage** : M. JANUARD relate la réunion du syndicat des gens du voyage. Il indique qu'il a interrogé le Président sur le mode de répartition des enfants de l'école D. Reinhardt, à l'occasion de sa fermeture en septembre 2014. M. LABAYLE, sans trop de précision, a affirmé qu'il y aurait moyen de composer avec le Maire de Langon.

Par ailleurs, il a demandé ce qu'allait devenir le personnel de l'école à sa fermeture.

Le président a répondu :

- qu'une ATSEM sera reclassée dans une autre école,
- qu'un agent technique d'entretien travaillait déjà avec la communauté de communes et sera intégré à la CdC,
- que la secrétaire sera maintenue pour un certain nombre d'heures, au syndicat et sera reclassée dans un autre syndicat pour le complément.

En ce qui concerne le bâtiment, la communauté de communes ne pourra pas prendre en charge les frais d'entretien pour la seule utilisation par l'ALSH le mercredi et durant les vacances. La commune de Toulonne, elle, n'est pas intéressée par ce bâtiment dans les conditions actuelles.

➤ **Prochain Conseil Municipal : Vendredi 20 juin à 20h45.**

La séance est levée à 23h15.

Le Maire

Les Conseillers Municipaux